



DECLARATION PREALABLE

CAP REGIONALE DES ADJOINTS du 14 juin 2018

Madame la Présidente,
Mesdames Messieurs les Représentants de l'Administration,
Chers Collègues,

Si nous avons pu apprécier lors de notre précédente CAP des améliorations dans la gestion de cette instance, notre ressenti est différent aujourd'hui.

En effet, nous allons examiner les propositions de promotion des Adjointes Administratives 2019 mais nous devrions plutôt redire que cette CAP va être une simple chambre d'enregistrement comme cela devient de plus en plus souvent le cas depuis quelques années.

En dehors de la liste des agents promouvables, nous, élus de cette CAP ne disposons ni des conditions de promotion ni des PV des réunions de concertation. Pourquoi ?

Ces PV de réunions de concertation ont-ils été diffusés aux participants de ces réunions accompagnés de la liste ordonnée des propositions transmises à l'harmonisateur ? Si cela avait été le cas partout, nous aurions peut-être pu les apporter avec nous aujourd'hui !

Vous comprendrez aisément que l'absence de ces documents ne nous permet pas de faire correctement notre travail de représentant du personnel.

Madame la Présidente, cette CAP est la dernière de cette mandature ; nous vous serions particulièrement reconnaissants de mener dès à présent une réflexion sur le fonctionnement de cette instance car elle est la clef de voute de la défense des agents, et mérite mieux que cela.

L'UNSA rappelle une fois de plus son attachement à la préservation des CAP et à un dialogue social de qualité.

Nous vous remercions de votre attention.